

Département du NORD
Arrondissement de LILLE
Commune de WARNETON

N°2026-14

DÉLIBÉRATION
du CONSEIL MUNICIPAL

Plan de gestion pluriannuel d'opérations de dragage Lys à grand gabarit et canal de la Deûle/Marque.

L'an deux mille vingt – six , le vingt-cinq du mois de juin à dix-neuf heures, le conseil municipal, ses onze membres ayant dûment été convoqués, s'est réuni en session ordinaire en son lieu habituel de réunion, sous la présidence de Monsieur Yvon **PETRONIN**, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Date de convocation du conseil municipal : 16 juin 2026

PRESENTS : M. et Mmes Yvon **PETRONIN** Maire Bernard **PAREZ** et Claudie **DELEDALLE** Adjoints, Francis **GHESTEM**, Véronique **LEPOUTRE**, Béatrice **GOBEYN**, Nicolas **DEAN**, Nathalie **LAMEYSE**, Laury **GAUTHIER**, Benoit **MAZURE** et **BEGHIN** Rémy,
ABSENT : néant

M. le maire rappelle à l'assemblée que les voies Navigables de France exploitent, entretiennent et modernisent une grande partie du réseau fluvial français. Parmi ses missions, les VNF réalisent notamment des opérations de dragage faisant l'objet de Plans de Gestion Pluriannuels des Opérations de Dragage (PGPOD). Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures : il crée les conditions du développement du transport de fret ; il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ; il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique.

M.le maire précise qu'une consultation du public portant sur la demande d'autorisation environnementales présentée par les Voies Navigables de France (VNF) et relative au projet du plan pluriannuel d'opération de dragage, est prescrite en application des articles L.181-10-1 et R.181-36 à R.181-38 du code de l'environnement. Elle se déroule du lundi 29 juin au mardi 29 septembre 2026 inclus. Et l'avis de consultation est affiché en mairie et disponible sur le site internet de la commune et l'intégrité du dossier est consultable à l'adresse suivante : <https://www.registre-numérique.fr/prog-dragages-vnf-deule-lys-marque>

M le maire précise que les opérations de dragage d'entretien concernent les unités hydrographiques cohérente « Lys à grand gabarit et canal de la Deûle/Marque » (n°5).

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré adopte à l'unanimité :

Un avis favorable au plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage d'entretien concernant les unités hydrographiques cohérente « Lys à grand gabarit et canal de la Deûle/Marque » (n°5).

Fait et délibéré le 25 juin 2026

Affichée le 29/06/2026

Publiée le 29/06/2026



Le Maire

Y. PETRONIN
Laury